

ANNEXE 1

Termes de référence de l'évaluation des actions et du positionnement institutionnel de l'Association Guinée 44 depuis 2001

Termes de référence de l'évaluation des actions et du positionnement institutionnel de l'Association Guinée 44 depuis 2001

I. Présentation du projet à évaluer

A. Situation dans laquelle s'inscrit le projet à évaluer

La Guinée : un potentiel de développement largement sous exploité

La Guinée occupe le 161^{ème} rang sur l'indice de développement humain (IDH) et fait donc partie des PMA, devant le Mali, la Sierra Leone et le Libéria, mais derrière le Sénégal et la Mauritanie, autres pays de la sous région. Le PNB / habitant était équivalent à: 351 US\$ en 2002, l'espérance de vie est de 54 ans et plus de 40% des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le taux d'alphabétisation des adultes est très faible : 28,8% sur l'ensemble du pays et 17,7% en zone rurale.

Sur le plan économique, les fortes dotations naturelles : sols fertiles, fer, diamant, la bauxite qui représente le quart des réserves mondiales) auquel s'ajoute un potentiel hydroélectrique considérable restent largement sous exploités. Les effets de la croissance de 4% en moyenne entre 1992 et 2003 ont été englouties par l'inflation, atteignant des records en 2003 et au premier semestre 2004 supérieurs à 30 %/an.

L'annulation de la dette envisagée par la communauté internationale et les recommandations faites dans le cadre du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) permettraient certainement de relancer l'économie guinéenne, sous réserve que les autorités guinéennes poursuivent leurs engagements vers une meilleure gouvernance locale et un processus de développement associant largement la société civile.

La Région de Kindia, moteur économique et social de la Basse Guinée :

Sa proximité vis à vis de la capitale Conakry, l'urbanisation rapide de sa capitale régionale Kindia (120.000 habitants en 2003), et la fertilité de son sol, sont autant de facteurs qui encouragent l'intervention de grands programmes de développement et d'investissements privés. Kindia joue également un rôle de « thermomètre » au regard des différents Ministères en Guinée avec un nombre important d'expérimentations pilotes en terme de développement (Programme PSSA-FAO, Première coordination d'associations de jeunesse en Guinée,...).

Pourtant, force est de constater que le secteur privé local – notamment le BTP – souffre au contraire de la proximité de Conakry, qui ne lui permet pas d'accéder aux grands marchés de construction, faute de compétences techniques et d'accès au matériel.

Le secteur rural souffre d'un pouvoir d'achat extrêmement faible, et d'un manque d'organisation par filières, générant des pertes en conservation et en commercialisation des produits de plus de 60%.

Les activités liées à la jeunesse sont rares et ne bénéficient que de peu de soutien. La jeunesse (moins de 25 ans), qui représente 60% de la population est aussi la catégorie la plus paupérisée et la plus dépendante en terme de financements internes et externes.

La décentralisation, qui doit constituer un des maillons indispensables au développement local des collectivités est un processus récent qui date de 1989, et les premières élections de 1995. Or, si l'Etat a transféré des compétences aux collectivités territoriales qui peuvent s'administrer librement tout en ayant un contrôle rapproché de la part de la tutelle, en revanche les modalités

d'accompagnement du gouvernement auprès des collectivités nécessitent d'être renforcées afin de voir émerger des collectivités territoriales fortes qui maîtrisent véritablement les enjeux du développement de leur territoire.

La Préfecture de Kindia : un échelon d'organisation locale pertinent

Au sein de la préfecture de Kindia, les résultats en terme de structuration de la société civile et de renforcement des compétences des collectivités locales décentralisées ont souvent été salués mais restent néanmoins timides ; principalement en raison d'un manque de concertation entre les différents programmes d'intervention et familles d'acteurs locaux.

L'accès et la participation de tous – société civile ; collectivités locales décentralisées ; structures déconcentrées de l'État ; organismes d'appui – à des espaces d'information, de concertation et de décision qui soient reconnus et validés par l'ensemble des familles d'acteurs constituent par conséquent un préalable indispensable pour permettre une amélioration des conditions de vie locale des populations.

Ce constat, établi au niveau de la préfecture de Kindia, est plus rémanent encore pour les 4 autres préfectures de la Région, qui présentent un important déficit en terme de structuration et d'organisation.

B. Descriptif du projet en cours

1 Historique du Projet

Créée en 1994, l'Association Guinée 44 inscrit ses activités dans le prolongement des actions du Conseil Général de Loire-Atlantique qui conduit une coopération décentralisée avec la Région de Kindia en Guinée depuis 1987.

Aussi, sur un plan chronologique, il convient de différencier deux périodes dans cette coopération :

1980 / 1993 : les actions de coopération décentralisée du Conseil Général de Loire-Atlantique : un objectif de développement des relations économiques.

1980

Les premières réflexions en matière de coopération décentralisée sont développées au Conseil Général de Loire-Atlantique au cours des années 1980.

Des voyages d'études sont organisés, en ciblant de manière privilégiée les pays francophones.

1987

Le Conseil Général crée une association spécialisée en matière de coopération, Loire-Atlantique Coopération (LAC), afin d'accéder à des co-financements (du Ministère de la Coopération notamment).

LAC est maître d'ouvrage des programmes de coopération qui ont été identifiés dans cinq pays (hors Europe¹), quatre pour lesquels elle le demeure aujourd'hui et la Guinée (avec la région de Kindia).

C'est dans un contexte où le gouvernement guinéen s'est engagé dans des réformes d'orientation libérale et où le pays est identifié comme ayant un certain nombre d'atouts que le département de Loire-Atlantique s'intéresse alors à la Guinée.

Initialement, la coopération a pour objectif de développer à nouveau des relations économiques entre les deux pays, de structurer un échange import – export entre la Guinée et les entreprises de

¹ Le Maroc : coopération avec Agadir ; La Tunisie : coopération avec Madia ; La Hongrie : coopération avec la province de Hevesh ; La Pologne : coopération avec Szczecin ; et La Guinée : coopération avec la région de Kindia.

Loire-Atlantique, en tirant notamment bénéfice de l'existence du Marché d'Intérêt National (MIN) de Nantes.

Les premiers programmes à Kindia

Loire-Atlantique Coopération, qui est maître d'ouvrage de la coopération pour le Conseil Général, nomme la Société d'Équipement de la Loire-Atlantique (SELA) comme opérateur.

La SELA, société d'économie mixte elle-même dirigée par un élu et mandatée par la Caisse de Dépôts et Consignations, envisage un premier projet en Côte d'Ivoire, où se rendront des élus, puis identifie un programme de coopération avec la région de Kindia en Guinée, et propose finalement au Conseil Général d'investir dans cette région.

Le projet de la SELA est de créer une pépinière d'entreprises à Foulaya, avec l'objectif de constituer au sein de celle-ci des moyens de transformation (bâtiments reliés, séchage, moyens logistiques) et une filière de commercialisation, pour permettre à de petites entreprises de transformation de démarrer et d'exporter (fruits,...).

A Kindia, la SELA incite ses partenaires locaux à se regrouper en une association, l'Association pour la Promotion Économique de Kindia (APEK), qui devient l'interlocuteur privilégié de Loire-Atlantique Coopération et de l'opérateur.

1990 - 1993

A titre indicatif, au début des années 1990 Loire-Atlantique Coopération recevait du Conseil Général environ 1 million de FF, dont la moitié pour la Guinée, mais les programmes rencontrent des difficultés.

Dans la pratique, le projet ne répond pas aux espérances escomptées et les entreprises restent embryonnaires, et autour de 1992-93, vu le peu de résultats, le Conseil Général songe à se retirer, ce qui engendre un blocage avec les administrateurs de l'APEK.

Cette situation conduit Loire-Atlantique Coopération à inciter l'APEK à créer des départements spécifiques pour chacune des activités (APEK Agriculture, APEK Aménagement, APEK Entreprise – cette dernière avec deux volets, pépinière et finance), afin de clarifier les actions et de déconcentrer le projet sur plusieurs ONG. Cela est durement ressenti au niveau de la structure APEK (dénommée APEK Mère) où la période a été vécue comme un abandon.

1994 à 2004 : les actions de coopération de Guinée 44 : une phase de gestion déléguée associative qui vise l'appui à l'émergence d'opérateurs guinéens, l'appui technique et la structuration de la collectivité locale à Kindia.

Face à la désillusion quant à la vocation économique de la coopération décentralisée avec la Guinée, et au constat de sa spécificité par rapport aux coopérations menées par Loire-Atlantique Coopération avec les quatre autres pays (la nature de la coopération tendra plus vers de l'aide au développement que de l'échange économique), un des ingénieurs de la SELA et le chargé de mission du Conseil Général mènent une réflexion conjointe sur la création d'une structure spécifique pour la coopération guinéenne, estimant qu'il existe suffisamment d'appuis au sein de la société civile de Loire-Atlantique pour transmettre le dossier à une association.

Les cadres institutionnels et contractuels en France et le lien avec les objectifs opérationnels

Création de Guinée 44 en 1994 qui devient maître d'ouvrage ; ses membres fondateurs sont : Loire-Atlantique Coopération, le Crédit Mutuel, la Chambre d'Agriculture, l'association AGIRabcd.

Les relations contractuelles entre le Conseil Général et Guinée 44 sont inscrites depuis 1999, dans le cadre d'une « convention d'octroi d'une subvention du Département de LA à l'association Guinée 44 » qui précise les relations entre les deux entités. L'objet de la convention est le soutien financier du Département aux actions inscrites dans le programme prévisionnel de Guinée 44. Ce soutien prend deux formes : celle d'une subvention pour la réalisation des actions, et celle d'une aide en nature consistant en la mise à disposition gracieuse par le Département de locaux et moyens informatiques et bureautiques.

Un préalable aux différents articles de cette convention replace ces accords dans le contexte des rapports entre les partenaires, en présentant effectivement l'action de Guinée 44 « dans le champ d'intervention du Département en matière de coopération décentralisée », alors qu'en parallèle Guinée 44 reste une entité indépendante qui conserve son intervention en tant qu'Organisation de Solidarité Internationale

L'objectif de l'action de Guinée 44 est de structurer la coopération, notamment en définissant et distinguant plus clairement ses différents volets : le programme de développement agricole, le programme d'appui à la petite entreprise, le programme d'aménagement local et de développement urbain, et un quatrième autour de la dynamisation du mouvement associatif et sportif de Kindia.

Guinée 44 souhaite spécifiquement développer des programmes sur des bases plus participatives. Pour chaque volet, l'objectif de Guinée 44 est d'appuyer la création, la structuration et l'autonomisation d'un opérateur ou d'une ONG guinéenne, partenaire local à qui seront progressivement confiées la conduite et la gestion des actions sur le terrain. Il ne s'agit pas d'intervenir comme chef de projet, mais en appui technique et en appui à l'émergence d'opérateurs guinéens d'une part, et en appui à la structuration et au renforcement de la collectivité locale d'autre part.

2. Objectifs du projet, coût du projet, activités et principaux résultats obtenus

Depuis 1999, dans le cadre de la coopération décentralisée entre les collectivités françaises membres de l'association et 10 collectivités locales de la Préfecture de Kindia, le projet d'appui au développement local de la Région de Kindia de Guinée 44 est décomposé en quatre volets distincts faisant l'objet d'un suivi spécifique et présentés par les 4 fiches projet complémentaires ci-dessous :

ACTION 1 : APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES, FINANCIERES ET TECHNIQUES DE LA MAIRIE DE KINDIA (République de Guinée)

Depuis les premières élections communales en 1995, les communes se retrouvent propulsées sur la scène locale en recevant d'énormes responsabilités tant au niveau administratif que sur le plan de la planification urbaine, ces jeunes institutions disposent de très peu de moyens humains et financiers et souffrent de leur manque d'expérience. Elles cherchent alors à créer des espaces de concertation constructifs avec leurs populations et leur représentants directs, afin d'exercer pleinement leur pouvoir d'arbitrage sur leurs circonscriptions. L'organisation interne du pays repose actuellement sur la capacité des communes à développer les potentialités propres à chaque territoire, en lien avec leur tutelle.

➤ **Objectifs opérationnels du projet :**

- A. Renforcer les capacités institutionnelles de la Mairie de Kindia
- B. Renforcer les capacités de mobilisation des ressources et de gestion financière de la Commune
- C. Renforcer les capacités techniques des services communaux
- D. Appuyer la conduite de projets de développement urbain de la Ville de Kindia

➤ **Résultats pour les bénéficiaires :**

- **Les élus municipaux** : Ils ont pu acquérir une meilleure connaissance des enjeux du développement urbain et de leur rôle au sein du conseil municipal – une plus grande reconnaissance de leur rôle auprès de la société civile et donc une plus grande capacité d'action au sein de la cité – un meilleur suivi des dossiers de la commune, une capacité à expliquer les projets et les défendre auprès de partenaires techniques et financiers.
- **Les agents communaux** : Ils ont pu acquérir une meilleure connaissance des enjeux du développement urbain et de leur rôle au sein de la commune – une plus grande reconnaissance de leur rôle auprès de la société civile favorisant ainsi leur motivation et leur capacité d'action au sein de la cité – un meilleur suivi des dossiers de la commune, une capacité à expliquer les projets et les défendre auprès de partenaires techniques et financiers.
- **Les représentants de la société civile** : Ils ont désormais une meilleure connaissance du rôle et des capacités d'une collectivité locale – ils adhèrent et participent à un projet de développement communal commun – Ils obtiennent une meilleure reconnaissance de leur travail par la collectivité locale.
- **Les habitants de Kindia** ont accès à des services publics municipaux dont la qualité s'améliore - une meilleure connaissance du rôle et des capacités de la collectivité locale – Ils adhèrent et participent à un projet de développement communal commun – Ils adhèrent aux principes démocratiques et aux valeurs du développement local.

➤ **Les apports essentiels résultant du projet :**

- La constitution d'un service technique compétent à la Mairie de Kindia
- Une reconnaissance de la Mairie de Kindia en tant qu'institution publique de développement
- La mise en œuvre d'un Plan de Développement Communal connu de tous.
- Le développement et l'amélioration de la qualité des services dispensés par la commune.
- La contribution de la population de Kindia à leur propre développement.

➤ **le rôle de Guinée 44 et son niveau d'implication dans l'action**

Dans cette action, Guinée 44 a un rôle d'assistance technique à la maîtrise d'œuvre.

➤ **les coûts totaux de l'action**

Le coût total de l'action est de 468 304 € sur cinq ans (1999- 2003)

ACTION 2 : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PETITS ENTREPRENEURS DE KINDIA DANS LE SECTEUR DES BTP (République de Guinée)

L'action est basée sur la formation et l'accompagnement des petits entrepreneurs de Kindia. La perspective de voir se réaliser d'importants marchés de construction (plus d'1,3 milliards de FG pour des gare voiture, marché central de Kindia, écoles, etc...), notamment dans le BTP, à Kindia et dans sa région doit permettre à l'économie locale de s'épanouir. Or cette dernière doit encore se former et se préparer pour répondre aux exigences de maîtres d'ouvrages de plus en plus exigeants. La faiblesse du tissu des petites entreprises de Kindia (compétences techniques, faible concurrence, équipements inexistantes, faible diversité des marchandises) ne permet pas à ces dernières de faire face à la concurrence d'entreprises nationales et bloque les possibilités d'utilisations du bassin d'emploi de Kindia.

➤ **Objectifs opérationnels du projet :**

- Dresser un diagnostic de la filière BTP et du jeu d'acteurs à Kindia
- Donner les moyens aux petites entreprises de Kindia de répondre et d'être retenus sur les appels d'offres qui seront lancés par la ville dans le cadre de sa politique d'investissement.
- Améliorer, diversifier les compétences techniques et de la qualités des prestations des groupements d'ouvriers existants et des petites entreprises en BTP de Kindia.
- Apporter un appui technique et logistique aux nouveaux entrepreneurs, maîtres d'œuvre et aux bureaux d'études et de contrôle locaux.

➤ **Résultats pour les bénéficiaires :**

- **Les Entreprises BTP :** Ils ont pu améliorer la qualité de leurs services, ce qui leur permet de remporter davantage de contrats à Kindia et leur donne une crédibilité sur le plan régional.
- **La Commune de Kindia :** A la suite des investissements réalisés, la Commune bénéficie d'une main d'œuvre locale plus compétente pour assurer l'entretien des ouvrages
- **La Population de Kindia :** Les revenus apportés par les entreprises locales contribue à l'amélioration du niveau de vie des habitants de la ville.

➤ **Les apports essentiels résultant du projet :**

- Convention tripartite de collaboration AGUIDEP, Guinée 44, FPAK / FRAK
- Convention de programme Guinée 44, FPAK – Guinée 44, CFP
- Formation BTP de 60 artisans
- Constitution d'un pool de formateurs locaux

➤ **Le rôle de Guinée 44 et son niveau d'implication dans l'action**

Dans cette action, Guinée 44 intervient en tant qu'opérateur de formation auprès de petits entrepreneurs préalablement identifiés et choisis.

➤ **les coûts totaux de l'action**

Le coût total de l'action est de 195 370 € sur cinq ans (1999- 2003)

ACTION 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS AGRICOLES DE LA REGION DE KINDIA (République de Guinée)

Malgré les importantes potentialités agricoles du pays et plus particulièrement de la Préfecture de Kindia, le développement du secteur est freiné par diverses contraintes dont les principales sont :

- La faiblesse des infrastructures rurales ;
- La dégradation accentuée des ressources naturelles ;
- La faible intensification de l'agriculture ;
- Les difficultés d'accès au crédit.
- Le manque de formation des professionnels de l'agriculture
- L'organisation professionnelle entre producteurs peu structurée, voir inexistante
- Les politiques économiques et de développement contradictoires

➤ **Objectifs opérationnels du projet :**

- A. Renforcer la structuration de l'U.G.M.K et l'U.G.V.K
- B. Intensifier et améliorer la production des membres de l'U.G.M.K et l'U.G.V.K
- C. Renforcer les capacités de commercialisation des membres de l'U.G.M.K et l'U.G.V.K
- D. Renforcer et structurer APEK Agriculture : opérateur technique des Unions de producteurs de Kindia

➤ **Résultats pour les bénéficiaires :**

- **Les paysans des sous-préfectures de Kindia** : Ils connaissent une augmentation de leurs revenus due à l'amélioration de la production et de la commercialisation des produits vivriers et maraîchers.
- **Les femmes** : Elle connaissent une augmentation de leurs revenus par leur forte implication dans les processus de commercialisation des produits et leur reconnaissance sociale en tant qu'acteurs économiques incontournables.
- **Les Unions de producteurs** : les Unions concernées par le projet connaissent une croissance rapide et deviennent des interlocuteurs incontournables du M.A.E.F. dans son appréciation de la politique agricole dans la Préfecture et plus généralement en Guinée.
- **APEK Agriculture** : Les capacités techniques et opérationnelles de l'équipe d'animation augmentent. L'O.N.G. est plus autonome financièrement

➤ **Les apports essentiels résultant du projet :**

- La structuration des organisations paysannes de la Préfecture de Kindia et la constitution d'une plate-forme de concertation entre producteurs.
- Reconnaissance des O.P de Kindia comme interlocuteurs crédibles dans les débats nationaux sur le développement de l'agriculture dans le pays.
- Augmentation de la productivité agricole grâce au l'aménagement des bas-fonds, à la maîtrise des aménagements hydro agricoles, ainsi qu'à la valorisation de ces bas-fonds par le respect des itinéraires techniques des cultures de saison et de contre-saison.

➤ **Le rôle de Guinée 44 et son niveau d'implication dans l'action**

Dans cette action, Guinée 44 assure l'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage ainsi que l'assistance technique à la maîtrise d'œuvre.

➤ **les coûts totaux de l'action**

Le coût total de l'action est de 516 657 € sur cinq ans (1999 - 2003)

ACTION 4 : APPUI AU RENFORCEMENT DU MOUVEMENT ASSOCIATIF DE KINDIA (République de Guinée)

Les jeunes représentent 60% de la population de la Région de Kindia. Ils constituent la tranche de la population qui est non seulement la plus paupérisée et la plus dépendante en terme de financements internes et externes, mais aussi celle qui a le moins accès aux circuits d'information, de concertation et de décision qui régissent la vie du citoyen en Guinée. Sans repères ni possibilités d'épanouissement associatif ou individuel, les jeunes ont soit tendance à sombrer dans la délinquance, soit à se rassembler dans la capitale Conakry, voire à chercher par tous les moyens à s'expatrier dans les pays africains de la Sous-Région ou en Europe et aux Etats Unis. Néanmoins, un certain nombre d'associations de jeunesse qui interviennent à Kindia depuis de nombreuses années ont fait leurs preuves et revendiquent une place dans la vie socioprofessionnelle.

➤ **Objectifs opérationnels du projet :**

- Favoriser l'accès des jeunes et des adultes de Kindia à la Culture.
- Donner aux jeunes guinéens les moyens de s'épanouir par la pratique régulière et adaptée d'une activité physique et sportive (Football, basket-ball, Volley-ball, athlétisme).
- Promouvoir l'émergence de nouvelles associations de jeunes et renforcer la reconnaissance et les compétences des structures existantes.
- Favoriser les échanges interculturels entre jeunes.

➤ **Résultats pour les bénéficiaires :**

- **Les jeunes de Kindia** : Ils sont désormais en voie d'intégration dans la société civile guinéenne grâce à une meilleure prise en compte de leurs attentes par les adultes et les administrations – Ils possèdent une meilleure capacité d'expression – une véritable ouverture culturelle sur la Guinée et sur le Monde – une confiance en l'avenir plus accrue grâce à la possibilité qu'ils ont de devenir acteur influent dans la société.
- **Les adultes encadreur des responsables associatifs** : Ils connaissent mieux les jeunes et leurs attentes – les moyens d'y répondre en partie – Ils ont les capacités de faire reconnaître leur travail auprès des autres adultes et des administrations. Ils sont en voie d'acquérir une véritable compétence dans la gestion et l'administration d'une Association.
- **Les administrations déconcentrées et décentralisées** : Elles ont désormais une meilleure connaissance des jeunes et de leurs attentes – les moyens de répondre en partie aux attentes des jeunes – elles mettent en place un dialogue permanent avec les jeunes – Les jeunes reconnaissent le rôle des administrations.
- **Les habitants de Kindia** : Ils ont désormais accès à des services publics et privés de jeunesse de meilleure qualité (MJC avec salle de lecture et salle de spectacle, deux plateformes de basket et cinq terrains de foot-ball de proximité) - une meilleure connaissance du rôle et des capacités des associations de jeunesse – ils adhèrent aux principes démocratiques et aux valeurs du développement local.

➤ **Les apports essentiels résultant du projet :**

- La constitution d'un réseau associatif solide et compétent à travers la Préfecture de Kindia.
- Une connaissance du rôle des acteurs de jeunesse par la société civile et les administrations.
- La mise en place d'une coordination nationale des associations issue de l'expérience de Kindia
- Une collaboration accrue entre administrations et les associations de jeunesse.
- La présence à Kindia d'un centre culturel et d'une Auberge de Jeunesse
- L'ouverture des Associations de Jeunesse à de nouveaux partenaires et opérateurs nationaux et internationaux (Ambassade de France, PSICD, FNUAP)

➤ **Le rôle de Guinée 44 et son niveau d'implication dans l'action**

Dans cette action, Guinée 44 assure l'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage ainsi que l'assistance technique à la maîtrise d'œuvre.

➤ **les coûts totaux de l'action**

Le coût total de l'action est de 437 968 € sur cinq ans (1999 - 2003)

EDUCATION AU DEVELOPPEMENT

Le travail d'éducation au développement de Guinée 44 n'a jamais été formalisé dans un document projet, ce qui explique qu'il ne figure pas en tant que tel parmi les fiches actions présentées ci-dessus.

Néanmoins, la dimension « retour » et « justification de l'action » auprès des citoyens des collectivités locales engagés dans cette coopération fut toujours une préoccupation de l'Association.

La démarche consiste donc de proposer aux collectivités françaises membres de Guinée 44 un travail d'animation de leur territoire afin de rendre plus concrète et palpable le partenariat avec Kindia. A ce titre plusieurs actions ont été menées tel que :

- une tournée artistique d'une compagnie guinéenne en Loire-Atlantique
- une coproduction artistique franco-guinéenne
- des animations dans les écoles de Loire-Atlantique et des échanges de valises pédagogiques
- des soirées débats thématiques sur la Guinée et Kindia
- l'accueil dans les collectivités locales et les associations du territoire de stagiaires guinéens

Par ailleurs, Guinée 44 a mis en place depuis le mois de juin 2004 une « plate-forme Guinée » réunissant l'ensemble des ONG, les institutions et les collectivités locales des Pays de la Loire qui travaillent en Guinée. Après une année de travail, cette plate forme a réussi à mettre en place :

- une politique cohérente entre tous les acteurs a destination de la Guinée et en terme d'animation du territoire ligérien
- une charte des membres de la plate-forme respectueuse des identités de chacun
- une adhésion formelle des collectivités locales dans cette plate-forme

A ce jour, cette plate-forme semble constituer un véritable modèle pour les collectivités locales et les associations de solidarités internationales ligériennes.

Depuis janvier 2005, le CA de Guinée 44 a lancé une réflexion interne sur le sens de son action en direction du public ligérien. Ce travail a permis de recentrer l'action de l'Association sur des publics précis, donnant plus de lisibilité à l'action générale d'éducation au développement.

Enfin, sur la base des orientations fixées par le CA, un travail est en cours pour formaliser un projet d'Éducation au développement en direction des jeunes.

BUDGET DU PROJET depuis 2000

"Guinée 44"

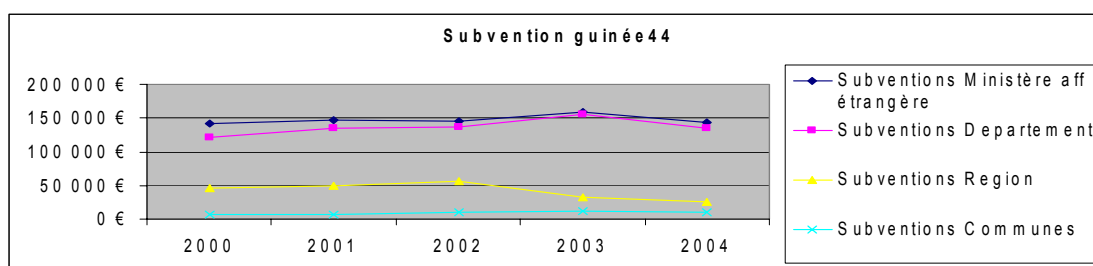
II Rapport Financier 2004

■ Rapports Budgétaires 2004 et analyse

◆ Quelques ratios de suivi

• Suivi des subventions

Subventions d'exploitation	2000	2001	2002	2003	2004
Subventions Ministère aff étrangère	141 778 €	146 869 €	145 946 €	158 638 €	143 798 €
Subventions Département	121 959 €	134 917 €	137 205 €	155 651 €	135 000 €
Subventions Region	45 735 €	50 308 €	57 169 €	33 000 €	25 000 €
Subventions Communes	7 622 €	7 622 €	9 882 €	12 740 €	10 300 €
Total	317 094 €	339 717 €	350 202 €	360 029 €	314 098 €



20

Association Guinée 44

3. Organisation institutionnelle interne.

La définition de la politique de l'association se fait à travers quatre groupes thématiques relatifs à chacun des volets d'actions de développement : Agriculture, Communal, Finance Entreprise, Education-Jeunesse.

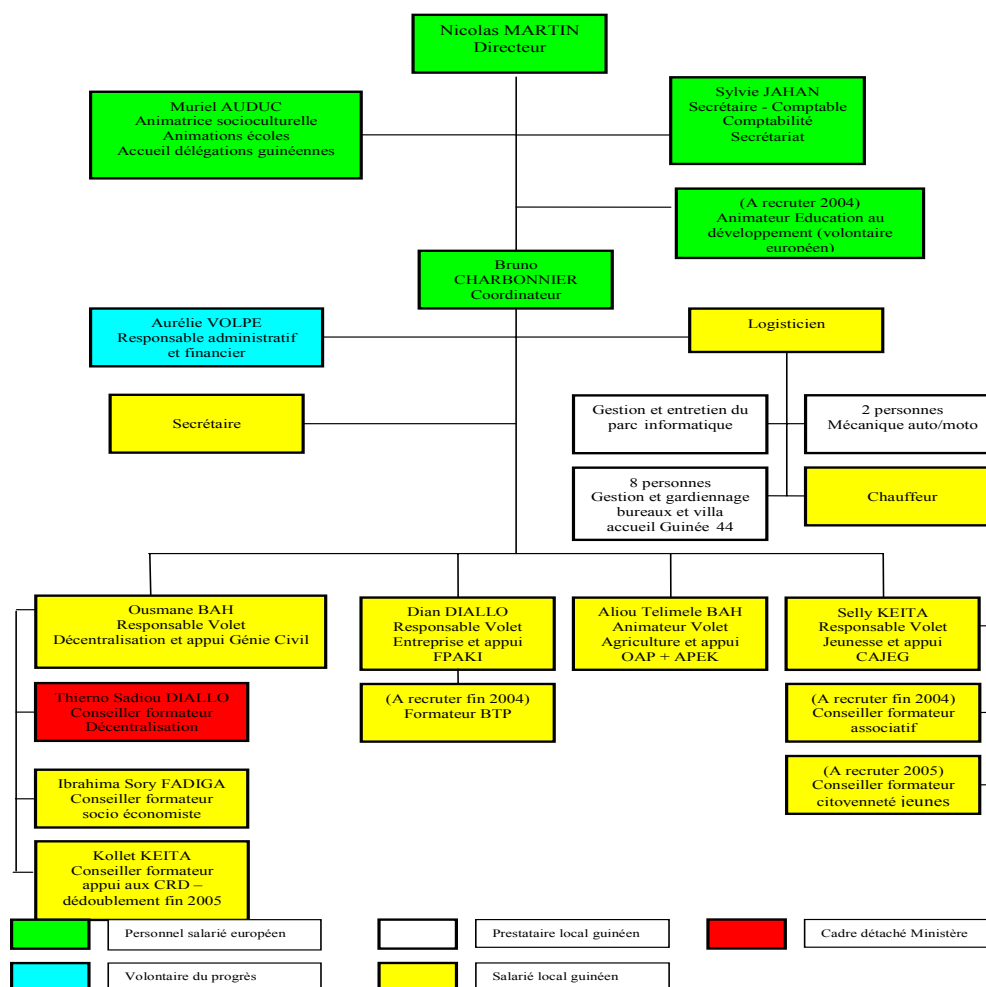
Tous les membres de Guinée 44 définissent et contribuent à l'action de l'association en participant à l'un des quatre groupes thématiques ; un représentant de chaque groupe est membre du conseil d'administration. Les groupes sont assistés du Directeur et sont en lien avec les besoins du terrain (échanges Internet)

Les orientations et programmes d'action sont présentés et votés au CA.

Une à deux missions de quelques membres par an, permettent aux personnes d'échanger avec les acteurs locaux, d'évaluer les réalisations et de remonter des informations à l'ensemble du groupe thématique concerné. Le Directeur réalise deux missions de trois semaines par an, pour suivre l'ensemble des programmes.

L'équipe opérationnelle de Guinée 44 est la suivante :

- description de la structure interne de l'ONG (y compris un organigramme, si disponible) et des procédures décisionnelles applicables à l'action



4. Acteurs impliqués : partenaires et bénéficiaires

A ce niveau il est important de rappeler que la mission de Guinée 44 est l'animation et la mise en œuvre de la coopération décentralisée des collectivités membres de l'association.

Cette démarche générale est initiée par le Conseil Général de Loire-Atlantique qui a souhaité, dès la création de Guinée 44 partager cette coopération avec d'autres collectivités locales et les organisations de la société civile de son territoire.

En ce qui concerne les collectivités locales, une stratégie s'est progressivement mise en place consistant à créer un maillage cohérent et complémentaire entre les collectivités locales française et guinéennes :

- Coopération entre le Conseil Général de Loire-Atlantique et les 10 collectivités locales de la Préfectures de Kindia
- Coopération entre les villes de l'Agglomération nantaise et la ville de Kindia sur l'accès aux sources alternatives d'eau potable et la formation des élus
- Coopération entre Nantes métropole et la ville de Kindia sur la gestion municipale de l'Eau et de l'Assainissement
- Coopération entre la Communauté de Communes du Castelbriantais et la Communauté rurale de Développement (CRD) de Samaya
- Coopérations en cours de discussion entres les Communautés de communes d'Ancenis et de St Gildas des Bois avec les CRD Kolente et de Damakania

- Coopération en cours d'élaboration entre la Région des Pays de la Loire et les 5 villes de la Région de Kindia

En ce qui concerne la société civile, Guinée 44 cherche à associer avant tout des Associations et institutions de dimension départementale ou régionale, pouvant s'impliquer dans le long terme, et apporter des compétences et des moyens humains au partenariat.

Un certain nombre d'adhérents individuels participe à l'association du fait généralement de leur bonne connaissance de Kindia et de la Guinée.

Exemples de partenaires impliqués en France

Les Membres du Conseil d'Administration :

Le Conseil Général de la Loire Atlantique : met à disposition les locaux pour le siège à Nantes, fourni le matériel informatique ainsi que des véhicules de service à la demande pour les missions ponctuelles ; il prend également en charge les coûts d'impression et d'édition.

Les collectivités locales membres de Guinée 44 accueillent des stagiaires Guinéens, assurent leur encadrement pédagogique

Missions d'expertise relatives à leurs domaines de compétences : Urbanisme, Etat civil, mouvement associatif, développement local, aménagement du territoire, etc.

AGIR abcd/ ECTI / ARCADE : Associations de bénévoles retraités qualifiés qui effectuent des missions comptables, d'Audit, génie civile, décentralisation, éducation, artisanat / entreprise

Chambre d'agriculture : accueil et encadrement pédagogique des producteurs et responsables paysans. Inter médiation des professionnels de l'agriculture Français et Guinéens.

Crédit Mutuel : Crédit relais

Ecole d'architecture de Nantes (EAN) : Formation et accueil de Guinéens, Expertise en architecture, Conduite d'actions de recherche.

Association « Les Enfants du Sud » : mobilisation des Guinéens résidents en France pour la sensibilisation et l'éducation au développement.

Les partenaires opérationnels :

Ligue Française des Auberges de Jeunesse (LFAJ) : Accès au réseau International des auberges de jeunesse, mise en réseau des auberges africaines, édition du fascicule (20 000 exemplaires)

Institut Géographique et d'Aménagement de l'Université de Nantes (IGARUN) : encadrement pédagogique et conduite d'actions de recherche.

Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) : Expertise en ingénierie de la formation, accueil et encadrement pédagogique.

SMICTOM : Syndicat Mixte Inter-communal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères : Expertise sur la collecte des ordures.

Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) des Pays de la Loire : Expertise et Ingénierie de la formation des professeurs des écoles en Guinée.

Lycée Gabriel Deshayes : Expertise dans l'analyse de l'eau et des problématiques d'assainissement

AFVP : Association Française des Volontaires du progrès. Mise à disposition de volontaires.

Partenaires impliqués en Guinée

Niveau Préfectoral (Kindia) :

- **Les collectivités territoriales décentralisées** : Le projet s'adresse d'une façon spécifique à la commune urbaine de Kindia, composée de 26 élus dont 5 femmes et de 150 cadres communaux, ainsi qu'aux neuf CRD de la Préfecture et plus particulièrement les CRD de Samaya, Kolente et Damakhania. Les conseils communautaires des CRD sont composés de deux représentants par District. Le nombre de district varie, mais se situe d'une façon générale entre 10 et 15. Le nombre de femmes est faible et ne dépasse pas les deux ou trois par conseil communautaire. Néanmoins, chaque district et quartier est composé d'un bureau de femmes, ainsi que d'un bureau des jeunes.
- **La société civile**, à travers :
 - **Ses structures faitières, établissements publics et ONG** – 1 Coordination des Associations de Jeunesse (CAJEG), 1 Maison des Jeunes, 1 Centre de Formation Professionnel (CFP), 1 Fédération des Artisans de Kindia (FPAKI), 3 Unions de Producteurs Agricoles (OPA), 1 ONG APEK Agriculture, 1 ONG RGTA, 1 ONG SARA, 1 ONG CLUSA, 1 CROSC, 1 Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC),
 - **Ses acteurs regroupés en groupements, associations et organisations** – 50 associations de jeunesse et troupes artistiques et culturelles ; 30 Organisations d'Auto Promotion (OAP) et plus spécifiquement l'Organisation d'Auto Promotion (OAP) Bâtiment ou BTP regroupant à terme 70 groupements d'artisans (200 artisans) ; 7000 paysans regroupés en organisations de producteurs (OPA), 30 comités de gestion de points d'eau, 15 / assainissement, 30 bureaux de jeunesse dans les quartiers.
 - **Ses acteurs pris dans leur globalité** – 71 364 élèves et étudiants, 2500 jeunes intervenant dans le milieu associatif, 6000 artisans et leurs familles, 15 000 paysans, 120 000 habitants dans la Commune Urbaine, 320 000 habitants dans la Préfecture.
- **Les services déconcentrés de l'Etat** : Placés sous l'autorité du Préfet, les deux secrétaires généraux (administratif et collectivités décentralisées), ainsi que les différents Directeurs Préfectoraux (DPE, DPJ, DPDRE, DPGR,...) ;

Les bénéficiaires indirects et partenaires locaux sont constitués par :

- **Les ONGs locales** : APEK Agriculture, SARA, RGTA, CLUSA, ADIFRAT, à travers leur participation dans l'animation et la mise en œuvre du programme
- **Les ONGs internationales** : TRIAS et Aide et Action pour l'animation du programme, et l'AFVP pour la mise à disposition de volontaires
- **Les programmes de développement nationaux et internationaux**: le CROSC avec l'IFES, le PACV2, le PNIR2 et le PDU3 – phase 2 avec la Banque Mondiale, le PSSA avec la FAO, l'IIZDVV avec la GTZ, les programmes de l'UNICEF, du FOGUIRED, de l'AFD et des autres bailleurs de fonds.
- **Les Centres de Recherche** (CRAF, CRAK), le **BTGR** (régional), les établissements scolaires de la Préfecture,...

Niveau Régional :

- **le Gouvernorat de la Région de Kindia**, à travers les grands programmes de manifestations et de mise en réseau – 1 **Seracco**, 4 Inspecteurs Régionaux chargés de l'Education (IRE), de l'Agriculture (IRA), de la Jeunesse (IRJ), de l'artisanat (IRTHA).
- **les services préfectoraux concernés** (DPDRE, DPE, DPJ...)
- **La Fédération des Paysans de Basse Guinée (FPBG)**

Niveau National :

Les bénéficiaires indirects concernent les différents Ministères de Tutelle concernés, à savoir :

- le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (**MATD**),
- le Ministère de l'Agriculture, des Eaux et des Forêts (**MAEF**),
- le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (**METFP**),
- le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture (**MJSC**),
- le Ministère du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Artisanat (**MTHA**)
- le Ministère de l'Enseignement Pré Universitaire (**MEPU**)

II. L'évaluation en elle-même

A. Justification de l'évaluation

1. Objectifs pour le projet en cours.

Depuis sa création en 1994, Guinée 44 conduit pour le compte de plusieurs collectivités locales de Loire-Atlantique un programme de développement local dans la Région de Kindia en République de Guinée. Évalué une première fois en 2001 par l'Association Europact, à la demande conjointe de Guinée 44 et du Ministère des Affaires Étrangères, ce programme a connu depuis deux nouvelles phases de développement dont la dernière est en cours et doit s'achever à la fin de l'année 2005.

En décembre 2003, Guinée 44 et ses partenaires ont organisé à Kindia un séminaire d'évaluation interne laissant apparaître plusieurs pistes de réflexions susceptibles de faire évoluer notre projet et le partenariat. Aussi, il fut décidé de prendre le temps d'une année de réflexion afin de bâtir un nouveau programme de dimension régionale.

A l'issue de cette période, prolongée d'une demi année, un nouveau document projet a été rédigé et validé, impliquant 18 partenaires guinéens. A ce jour, le dossier est soumis pour financement à nos partenaires traditionnels et des sollicitations sont lancées en direction de l'Europe et de la Région des Pays de la Loire.

Aussi, avant de se lancer de manière très opérationnelle dans ce nouveau projet et afin de profiter de tous les acquis des expériences passées, l'Association souhaite lancer pour le début de l'année 2006 une évaluation externe.

Cette évaluation pourrait se décliner selon trois objectifs principaux :

- une évaluation en profondeur des acquis et des faiblesses du projet de 2001 à 2005– une analyse du positionnement et de l'évolution institutionnelle de l'Association Guinée 44 en France et en Guinée – qui débouchera sur des recommandations en relation avec les orientations de l'Association dans le cadre de son nouveau programme à l'horizon 2008.

2. Objectifs pour l'ONG demandeuse.

Au-delà de la nécessité immédiate de mesurer l'efficacité et l'impact du projet passé afin de poursuivre le programme engagé, Guinée 44 et ses partenaires à Kindia s'interrogent, comme bon nombre d'ONG et de collectivités locales engagés depuis longtemps ensemble, aux meilleures façons de collaborer et d'adapter son action aux réalités de chacun. Aussi, au-delà de l'exercice central d'analyse rétrospective des actions menées ces dernières années, l'association souhaite bénéficier du regard critique, rétrospectif et prospectif de ses partenaires sur l'évolution de son rôle et de ses missions en France et en Guinée dans le cadre du futur projet, et sollicite l'avis d'un expert rompu aux actions de coopération décentralisées afin de recadrer ses mission et mieux se situer dans cet environnement politique français en perpétuelle mutation.

Par ailleurs, en tant qu'animateur d'une coopération décentralisée entre deux territoires, Guinée 44 s'interroge sur les moyens de partager largement les objectifs et résultats de cette coopération avec les citoyens tant de Kindia que des Pays de Loire. A travers cette évaluation, elle souhaite pouvoir communiquer sur ses actions.

B. Objet de l'évaluation

1. Évaluation du projet d'appui au développement local 2001 – 2005

Le projet 2001-2005 d'appui au développement local de la Région de Kindia est avant tout un projet institutionnel en ce sens qu'il fixe comme objectif principal le renforcement de capacités des organisations guinéennes locales. C'est donc sur cet axe qu'il semble opportun de mesurer son efficacité. Néanmoins certaines actions ont un effet plus ou moins direct sur le public et méritent d'être également évaluée. Enfin ce projet s'inscrit dans une démarche

plus longue de coopération qui nécessite de prendre en compte le facteur temps et les dynamiques engendrées par le projet. Aussi, l'évaluation devra porter sur les 4 points suivants :

- Le renforcement des capacités des acteurs visés par le projet notamment sur les plans institutionnels (vie politique et démocratique des organisations partenaires), financier (degré d'autonomie et viabilité financière) et techniques (champs de compétences reconnus). Cf en page 17 les organisations concernées par cet axe évaluatif.
- L'analyse des résultats à partir des rapports finaux fournis par les partenaires et des visites de terrains devrait permettre d'identifier les points forts/faibles et les éléments clés de cette coopération susceptibles d'être présentés largement aux habitants de Kindia et de Loire-Atlantique. L'évaluateur pourra notamment s'intéresser plus particulièrement aux thèmes suivants :
 - Les productions maraîchères et vivrières et la commercialisation agricole
 - Compétences acquises des entrepreneurs du bâtiment de Kindia
 - L'accès des populations à l'eau potable
 - Les retombées d'une amélioration de la bonne gouvernance et de la fiscalité pour la population
 - L'accès des jeunes aux équipements sportifs, culturels et à la formation des leaders
 - L'éducation au développement et de communication envers le public de la Loire-Atlantique (Quel en est le bilan aujourd'hui ? Comment l'action est-elle perçue par les publics ciblés du territoire ? Est-elle en cohérence avec le travail réalisé en Guinée ? Comment les collectivités locales membres de Guinée 44 s'impliquent dans ces projets ?).
- Les dynamiques engendrées par le projet notamment :
 - Entre les acteurs du projet pour sa mise en oeuvre
 - Entre les acteurs du projet et leur environnement immédiat
 - Entre des acteurs du projet et leurs partenaires nationaux et internationaux
 - A l'échelle du territoire préfectoral ou départemental
 - Entre bailleurs intervenant sur le territoire
 - Entre bénéficiaires finaux
 - Quel est l'impact de la dynamique partenariale mise en œuvre par le programme entre acteurs de la société civile et avec les collectivités locales ? Notamment, des espaces de concertation ont-ils été identifiés et sont-ils opérationnels ?
 - Quels sont les effets du programme (et notamment l'articulation opérationnelle entre les différents volets) sur la dynamique de développement local dans la préfecture de Kindia ?
- La cohérence et la pertinence du dispositif d'appui notamment
 - Le rôle et la place des volontaires et des responsables de programme guinéens, en cohérence avec une coordination expatriée (cohérence de l'organisation interne vis-à-vis des objectifs d'appui au développement local) Néanmoins, cette étude ne devra pas être trop approfondie, et ne devra pas aller jusqu'à l'étude des fiches de postes de l'équipe.
 - La pertinence et l'efficacité des procédures contractuelles de mise en œuvre du projet. Le système de décisions est-il efficace, favorise-t-il la pérennité du programme ?

- La pertinence et l'utilisation des moyens financiers mis à disposition des partenaires locaux ou gérés en interne à l'institution Guinée 44
- La capacité réelle de l'équipe opérationnelle de Guinée 44 à appuyer les dynamiques des acteurs guinéens dans le cadre de la conception, l'animation et la mise en œuvre de politiques locales de territoire : quelles sont les appréciations du rôle d'appui de Guinée 44 par les partenaires locaux?

2. Analyse du positionnement et de l'évolution institutionnelle de l'Association Guinée 44

Depuis sa création Guinée 44 est engagée dans le champ de la coopération décentralisée. Cependant son caractère associatif lui est souvent reproché, tendant à créer la confusion quant à sa capacité à représenter une collectivité locale.

L'évaluation réalisée en 2001 avait pointé cette ambiguïté tout en montrant à la fois l'intérêt et une certaine forme d'efficacité de l'organisation.

Aujourd'hui, plusieurs témoignages laissent penser que Guinée 44 est de mieux en mieux reconnue comme outil efficace au service de la coopération décentralisée, tant par les partenaires guinéens que français, nationaux ou locaux. Mais des interrogations demeurent quant à sa légitimité et son avenir.

Cette évaluation est donc l'occasion de refaire un point d'étape sur la vie de l'association et son rapport aux collectivités locales seules légitimes à porter la coopération décentralisée. Pour cela, quatre champs d'investigation pourraient être approfondis :

Mesurer auprès des élus et des représentants de la tutelle de ces collectivités locales la perception qu'ils ont de l'action de l'Association Guinée 44 et de son organisation. Ce regard pourrait être étendu à quelques actions de coopération décentralisées ayant également fortement développées un partenariat avec le secteur associatif. L'analyse du dispositif institutionnel et de Guinée 44 devra également s'interroger sur la pertinence de l'outil et de son portage. L'évaluation devra être mise en perspective avec ce qu'est la coopération décentralisée. La pertinence des différents volets devra être interrogée sous cet angle. La légitimité d'un outil de coopération décentralisée à agir dans ces différents champs devra l'être également : Notamment,

- Les missions actuelles de Guinée 44 correspondent-elles aux visions stratégiques des collectivités locales partenaires du Nord?
- Le cadre de coopération décentralisée et le rôle d'appui de Guinée 44 est-il convenablement perçu par les partenaires guinéens?
- Le projet de Guinée 44 est porté conjointement par des collectivités locales, des organisations de dimension départementale et des adhérents individuels. Comment a évolué cette alliance depuis 2001 et quelle complémentarité trouver entre ces niveaux d'intervention apparemment très différents ?
- Guinée 44 intervient dans le champ du renforcement des capacités auprès de trois types d'acteurs très différents : collectivités locales, organisations professionnelles, associations. L'évaluation devra interroger la plus-value de l'intervention dans ces trois cas.
- Une des originalités de l'action de Guinée 44 est d'associer dans un même projet plusieurs niveaux de collectivités locales. Ainsi des petites communes comme Bouaye ou Basse-Goulaine acceptent de partager un projet avec le Département tout en restant attachées à leur identité et la particularité de leur intervention. Les changements politiques opérés en mars dernier auraient pu modifier l'appréciation des ces collectivités entre elles et/ou vis-à-vis de l'Association. Aussi, comment une association comme

Guinée 44 peut-elle assurer une pérennité en tenant compte des aléas politiques, qu'ils soient locaux ou nationaux ?

3 Analyse critique des orientations de l'Association à l'horizon 2008

Suite au séminaire du mois de décembre 2003, les administrateurs de Guinée 44, ses partenaires à Kindia et le Ministère des affaires étrangères ont validé un certain nombre d'orientations importantes quant à l'évolution de l'Association. Il s'agit notamment :

- D'étendre progressivement la coopération de la Préfecture à la Région de Kindia
- De renforcer le travail d'appui technique aux partenaires par la professionnalisation d'une équipe d'Assistants techniques guinéens, salariés de l'Association
- De décloisonner les projets « Agriculture », « Entreprise », « Communal » et « Jeunesse » de Guinée 44 au profit d'un travail plus global et transversal de renforcement des capacités de la société civiles et des collectivités locales dans le cadre de la mise en place de politiques préfectorales de développement. Une telle ambition est susceptible de modifier sensiblement nos modalités d'intervention. Les modifications les plus importantes seraient de :
 - De favoriser l'émergence de diagnostics de territoires définis par les acteurs locaux et d'engager une coopération dans le cadre des politiques prioritaires définies par ces derniers.
 - De privilégier notre travail en direction des organisations fédératives et des organisations à la base dans le cadre d'une politique de développement du territoire
 - Rechercher systématiquement les synergies avec les bailleurs de fonds et les opérateurs intervenant dans la zone
 - Se désengager d'une assistance technique rapprochée à nos partenaires pour proposer une assistance technique thématique à l'ensemble des partenaires de la zone sous forme d'interventions ponctuelles.
 - D'intégrer beaucoup plus les services déconcentrés de l'Etat comme bénéficiaires directs de nos projets.

Ces nouvelles orientations comportent des risques et ne semblent pas toujours bien comprises par les adhérents individuels de l'Association, inquiets de voir le projet perdre de son humanité au profit d'une « institutionnalisation » qu'il jugeraient quelque peu précipitée et aux motivations peu claires.

L'intervention d'un évaluateur extérieur devrait permettre de mieux cerner les enjeux et les risques liés à ces orientations. Il formulera des recommandations à partir de l'analyse des résultats et effets du programme, de l'étude du dispositif d'appui et du positionnement institutionnel de Guinée 44.

C. Méthodologie

Le champ de l'évaluation étant très vaste, les évaluateurs devront proposer des éléments de hiérarchisation des points à étudier. Cette capacité à hiérarchiser les questions évaluatives sera l'un des critères de sélection des offres reçues.

1. Pour la mission d'évaluation.

Un double comité de pilotage (Kindia et Nantes) de cette évaluation a été constitué en septembre 2005 et a pour tâche de garantir la qualité du travail fourni (entretiens, bibliographies,

rapports) ainsi que son appropriation et sa mise en œuvre par les principaux acteurs concernés. Ces comités sont composés de :

Pour le Comité de pilotage en France :

Le Président de Guinée 44

1 élu du Conseil Général de Loire-Atlantique

1 élu du Conseil Régional des Pays de la Loire

1 représentant de chaque groupe thématique de Guinée 44 (4 pers) dont 2 administrateurs

1 ressortissant guinéen

1 ancien volontaire

2 représentants du MA.E

2 représentants du F3E

Outre sa fonction évoquée plus haut, son rôle spécifique est d'assurer le lien entre le comité de sélection du F3E et les comités de Kindia et Nantes. Il pourra participer à l'audition du consultant international et transmettre son avis au comité en Guinée. Il devra également se charger de la diffusion des conclusions de l'évaluation en France.

En cas de divergences de vues avec le comité de pilotage en Guinée, le comité basé en France aura la responsabilité et l'autorité pour présenter l'avis définitif de l'association Guinée 44.

Pour le comité de pilotage en Guinée :

Le Maire de Kindia et président des Maires de Guinée

1 représentant du gouvernement

1 représentant de la Préfecture

Le Président de la CAJEG Kindia

Le Directeur d'APEK Agriculture

Le Président de la Fédération des Artisans de Kindia

1 représentant du SCAC

1 représentant de l'AFVP

Outre sa fonction évoquée plus haut, son rôle spécifique est d'assurer le lien entre les comités de Kindia et Nantes. Il pourra participer à l'audition du consultant national et transmettre son avis au comité en France. Il devra également se charger de la diffusion des conclusions de l'évaluation en Guinée.

Les Comités se réuniront au moins deux fois, pour le cadrage et la restitution du rapport provisoire.

Un certain nombre de points quant à l'organisation de l'évaluation méritent d'être précisés :

L'équipe d'évaluation sera constituée de 2 experts dont l'un au moins sera un expert national.

L'évaluation sera conduite à travers des études bibliographiques de dossiers, d'entretiens et de visites, tant en Guinée qu'en Loire-Atlantique.

En matière de renforcement de capacités, les évaluateurs s'intéresseront en particulier :

- Pour les Collectivités locales :
 - à la Mairie de Kindia
 - aux responsables de quartier et de districts
 - aux CRD de Samaya et Damakania
- Pour la Société civile :
 - Les Organisations faîtières (CAJEG, Fédération des Artisans, Unions agricoles des maraîchers, de vivrier et de Samaya)

- Les organisations de base (groupement de producteurs membres des Unions agricoles, groupements d'artisans, associations de Jeunesse, comités de gestion des points d'eau)
- Les ONG de développement ou opératrices (APEK, Maison des Jeunes, Auberge de Jeunesse)

Les temps de l'évaluation pourraient se (plutôt que « seront ») décomposer ainsi :

En jours/homme	Expert français	Expert guinéen
Mission en France	6	0
Mission en Guinée	12	12
Restitution en France	2	2
Restitution en Guinée	1	2
Rédaction rapports et analyse documentaire	6	3
TOTAL	27	19

Une liste de contacts à prendre sera formulée par les comités de pilotage avant le début de l'évaluation.

2. Pour la restitution.

Une première restitution dite « à chaud » par les évaluateurs concernés aura lieu à l'issue de chaque mission de terrain (Loire-Atlantique et Kindia) afin de valider l'essentiel des éléments collectés.

Une restitution du rapport provisoire se déroulera à Paris au siège du F3E en présence du bureau du F3E et 4 membres du comité de pilotage basé en France et des 2 évaluateurs.

Une restitution du rapport final se déroulera à Nantes par l'expert français en présence de l'ensemble du comité de pilotage basé en France et d'autres partenaires intéressés.

Une restitution du rapport final se déroulera à Kindia par l'expert local en présence de l'ensemble du comité de pilotage basé en Guinée et d'autres partenaires intéressés.

Un rapport provisoire sera à fournir pour le 13 février 2006. A compter de cette date, les comités de pilotage auront un mois pour réagir et formuler leurs remarques. Le rapport définitif sera remis aux commanditaires (Guinée 44 et le F3E) pour le 13 mars 2006.

Les rapports (provisoire et définitif) comporteront la mention suivante :

“ Ce rapport est un document interne établi à la demande de Guinée 44 et du F3E. Les analyses et commentaires développés n'engagent que leur auteur et ne constituent pas une “ position officielle ”.

Le prestataire devra introduire une synthèse de quelques pages au début du rapport.

Le rapport provisoire sera édité en 15 exemplaires et le rapport définitif en 20 exemplaires. Chaque rapport sera également remis sur une disquette ou via le mail (Word ou Excel).

D. Moyens

1. Humains (CV et note méthodologique des évaluateurs pressentis à joindre).

Un évaluateur français associé à un évaluateur guinéen.

Les deux évaluateurs doivent avoir une expérience significative dans l'évaluation d'actions de coopération et de projet de développement en Afrique de l'ouest.

Au moins l'un des deux doit avoir une maîtrise de la spécificité de la coopération décentralisée (décentralisation, planification locale, compétences transférées), du développement local au Sud, de la Guinée, de l'éducation au développement.

2. Financiers

Le total des coûts directs de l'évaluation s'élève à 26 230 € TTC auquel s'ajoute 5% d'imprévus (remboursées sur justificatifs)

Le nombre de jours d'évaluation total est estimé à 46 jours pour les 2 experts. Le plafond des honoraires journaliers d'expertise est de 510€ TTC.

E. Calendrier de l'évaluation

1. Pour la mission

Démarrage : le 9 janvier 2006 par 6 jours de travail à Nantes avec Guinée 44 et ses partenaires

Mission en Guinée : entre le 23 et le 30 janvier 2006

Restitution provisoire à prévoir pour la semaine du 27 février 2006

Restitution finale en France et en Guinée pour la semaine du 27 mars 2006

2. Pour la remise des documents au F3E et à Guinée 44

Remise du rapport provisoire le 13 février 2006

Remise du rapport final 13 mars 2006

**Evaluation des actions et du positionnement institutionnel de
l'association Guinée 44 depuis 2001**

Proposition du Ciepac

Novembre 2005

**Ciepac
930 chemin des Mendrous 34170 Castelnau le Lez**

**Tel :04.67.79.60.11
Fax :04.67.72.99.76
ciepac@wanadoo.fr**

I.1 Contexte général de la décentralisation en Guinée et les enjeux de la coopération décentralisée

La reconstruction de l'Etat, l'approfondissement de la démocratie au niveau local, le développement à la base constituent les enjeux principaux qui justifient l'engagement de la Guinée sur la voie de la décentralisation. Après avoir connu un régime très centralisé de 1958, date de l'accession du pays à l'indépendance à 1984 (l'avènement de la deuxième de la République), le principe de la décentralisation en Guinée a été adopté par référendum le 23 décembre 1990. Selon les dispositions constitutionnelles, les collectivités territoriales de la République de Guinée sont les communes urbaines et les communautés rurales de développement (CRD). Les préfectures, qui constituaient le niveau intermédiaire de la décentralisation ont été retirées de la liste des collectivités territoriales par la réforme constitutionnelle de novembre 2001. Selon la constitution, les collectivités locales s'administrent librement par des conseils élus, sous le contrôle d'un délégué de l'Etat qui a les charges des intérêts nationaux et des respects des lois. La loi organise la décentralisation par le transfert des compétences, des ressources et de moyens aux collectivités. Il existe en Guinée 38 communes urbaines et 303 CRD.

Les élections municipales du 18 décembre 2005, troisième du genre, ouvrent une nouvelle perspective pour la consolidation de la démocratie et de la décentralisation en Guinée qui devraient doter les communes des dirigeants plus légitimes. Ces élections semblent présenter pour la première fois les conditions de transparence des opérations de vote grâce notamment à un meilleur accès des partis de l'opposition aux médias (radio et télévision), et la mise en place d'une commission électorale nationale autonome chargée de veiller au bon déroulement des opérations électorales. Ces avancées ont été obtenues grâce à un processus de concertations et de dialogues entre l'opposition et le gouvernement sous l'impulsion de l'union européenne. Ces dialogues entre l'opposition et le gouvernement ont abouti à instaurer un apparent climat de confiance entre le pouvoir et les partis politiques et entre les autorités guinéennes et leurs partenaires au développement.

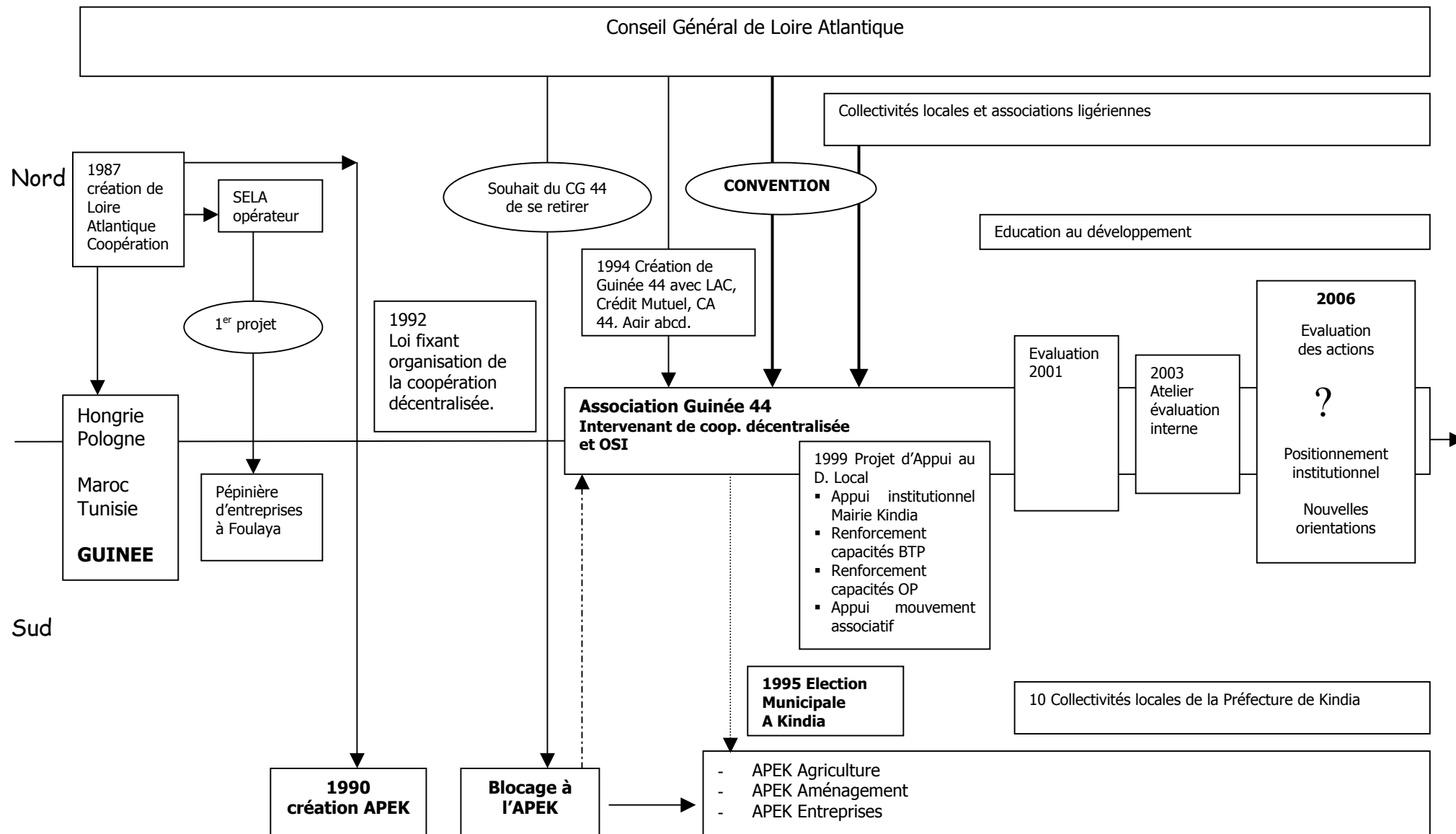
La politique de décentralisation mise en œuvre a posé les bases d'une libre administration des populations qui se traduit également par une participation communautaire très importante. Elle a permis également la mobilisation des bailleurs de fonds en faveur du développement local, la modernisation de l'administration en milieu rural ainsi que la participation active du mouvement associatif dans le cadre de la réalisation des actions de développement communautaire. Malgré ces résultats positifs constatés, la politique de décentralisation en Guinée est cependant loin d'atteindre les objectifs de développement attendus.

La plupart des dispositifs juridiques de la décentralisation ayant été mis en place, l'enjeu actuel pour les collectivités locales est comment exercer pleinement leurs compétences. Dans ce contexte, il s'agit désormais de leur apporter un appui institutionnel et technique. La coopération décentralisée peut jouer un rôle important dans cette perspective.

La particularité de l'acception française du terme « coopération décentralisée », en tant qu'action extérieure des collectivités locales, constitue un instrument politique pour favoriser le développement local et promouvoir la décentralisation. Ainsi le développement de la coopération décentralisée entre les collectivités locales guinéennes et françaises constitue un enjeu important pour les deux pays. A la différence des autres pays voisins de la Guinée tels que le Mali et le Sénégal, la coopération décentralisée française est très peu développée en Guinée. La coopération entre la Loire-Atlantique et Kindia est la plus importante entre une collectivité guinéenne et étrangère peut être un catalyseur au développement de ce type de lien entre d'autres collectivités françaises et guinéennes et jouer ainsi un rôle déterminant dans l'avenir de la décentralisation en Guinée.

I.2> Contexte de l'évaluation : l'historique du partenariat

L'histoire du partenariat entre la Loire atlantique et la région de Kindia peut être schématisée ci-dessous, ce qui permet une première lecture.



Cette représentation rend possible la visualisation des évolutions historiques du partenariat en terme de dynamique (même si les tous les partenaires au Nord comme au Sud n'y apparaissent pas nommément). Elle permet également de repérer les ruptures ou moments clés tels qu'ils sont perçus ou signalés par les rédacteurs des termes de référence.

Il s'agit principalement de la création de l'APEK, de l'abandon de la coopération sur une seule base économique, de la volonté du Conseil Général 44 de se retirer qui a finalement abouti à la création de l'association Guinée 44 puis à la diversification de l'APEK en organisations plus spécialisées. L'érection de Kindia en commune dans le cadre de la décentralisation constitue bien sûr un élément déterminant compte-tenu de l'importance que cela revêt pour le territoire et de la loi de 1992 portant organisation de la coopération décentralisée. Un autre moment clé de l'histoire du partenariat est la définition et la mise en œuvre d'un programme d'appui au développement local à partir de 1999. Celui-ci a fait l'objet d'une évaluation externe en 2001. Un séminaire d'évaluation interne fin 2003 a permis de tracer de nouvelles orientations, notamment :

- Extension de l'intervention à l'ensemble de la Région de Kindia
- Professionnalisation de l'équipe technique guinéenne
- Nécessité de décroquer les 4 volets pour aller vers une stratégie globale de renforcement des capacités des acteurs de la société civile et des collectivités locales

Ces changements d'ordre stratégique impliqueraient une modification sensible des modalités d'intervention actuelles :

- ✓ Accompagner l'élaboration de projets de territoires à partir de diagnostics réalisés par les acteurs locaux
- ✓ Tenir compte des priorités définies dans ces projets pour engager des coopérations ciblées
- ✓ Prendre de la distance et modifier le type d'appui apporté aux partenaires
- ✓ Proposer un appui technique et méthodologique à l'ensemble des partenaires de la Région
- ✓ Trouver des synergies avec les bailleurs et intervenants
- ✓ Ne pas associer seulement les services techniques déconcentrés mais en faire également des structures pouvant recevoir une partie des appuis et des financements

D'autres modifications sont annoncées, comme un changement du type d'organisations à appuyer, mais comme les organisations fédératives et les organisations de base sont mentionnées toutes les deux, nous n'en comprenons pas le sens.

I.3> Champs couverts par l'évaluation

Les termes de référence insistent sur le besoin de traiter trois champs d'investigation :

- L'évaluation du projet d'appui au développement local sur la période 2001/2005
 - En terme de résultats
 - En terme de renforcement des capacités des acteurs
 - En terme de dynamiques générées ou accompagnées
 - En terme d'adéquation du dispositif d'appui dans son ensemble
- L'analyse du positionnement et de l'évolution institutionnelle de l'association

Ceci implique que si les questions évaluatives doivent être correctement posées, l'essentiel

du travail initial des évaluateurs devra se centrer sur la clarification des attentes des deux parties. Il nous semble qu'avant de s'interroger sur le dispositif et ses modalités, un premier travail d'analyse devrait chercher à comprendre les motivations des acteurs de part et d'autre. A cet égard, il serait intéressant de pouvoir s'intéresser à la nature et au contenu des actions d'éducation au développement menées au Nord, qui révèlent sans doute la conception du Nord et sa perception des réalités du terrain et de ses partenaires au Sud.

- L'analyse critique des orientations de l'association à horizon 2008

Ces orientations découlent du séminaire d'évaluation interne de 2003 et semblent avoir fait l'objet d'une concertation entre les partenaires de la coopération décentralisée en lien avec les partenaires externes du programme (cf supra). Il n'en reste pas moins que les TDR soulignent le fait que ces orientations « passent » difficilement auprès des adhérents de l'association.

I.4> les enjeux et les attentes de l'évaluation

Les questions à aborder au cours de cette évaluation ont été reformulées de la façon suivante :

1^{er} enjeu : Comment peut-on apprécier les actions conduites dans le cadre du programme d'appui au développement local sur la période considérée ? Quels enseignements peut-on en retirer ?

2^{ème} enjeu : A partir d'une analyse fine du positionnement et de la stratégie de Guinée 44 (en référence aux stratégies des acteurs partenaires du programme), proposer aux acteurs du partenariat une évolution éventuelle du positionnement de Guinée 44 au niveau institutionnel et opérationnel

3^{ème} enjeu : Les orientations définies en 2003 apparaissent-elles pertinentes aujourd'hui, et demain, aux acteurs impliqués compte-tenu des évolutions en cours, des compétences transférées et des enjeux présents sur la région de Kindia

Cette relation de coopération décentralisée existe désormais depuis près de 20 ans. L'évaluation prendra donc nécessairement en compte la trajectoire historique de ces relations et ne raisonnera pas en dehors des éléments de contexte et d'histoire qui ont conditionné la nature et le déroulement des programmes soutenus.

Les attentes du commanditaire vis à vis de cette évaluation rétrospective et prospective peuvent être synthétisées de la façon suivante² :

- dresser un bilan « critique » mettant en lumière les points forts et les points faibles des actions mises en œuvre au regard des critères classiques de l'évaluation,
- proposer des recommandations opérationnelles permettant d'améliorer le dispositif global depuis l'identification d'un projet jusqu'à sa mise en œuvre, et son suivi-évaluation,

² Nous ne revenons pas ici sur les questionnements très détaillés proposés dans les termes de référence, qui seront enrichis des questionnements formulés par les autres acteurs.

- accompagner, par des propositions, la volonté des partenaires impliqués de modifier la structure et le fonctionnement du dispositif organisationnel³

En résumé, il conviendra en privilégiant une approche qualitative d'apprécier le processus de changement provoqué par le programme et l'impact des actions menées, en matière d'amélioration des conditions de vie des populations par rapport aux 4 champs d'intervention de Guinée 44. Les aspects quantitatifs ne devront pas pour autant être négligés puisqu'ils leur permettront d'apprécier l'efficacité du programme ainsi que son efficience.

Il s'agira donc de permettre aux acteurs et aux partenaires de faire le point du programme en cours, et d'alimenter ainsi une réflexion prospective sur les orientations du partenariat et les infléchissements éventuels à apporter au dispositif.

Les évaluateurs devront donc en permanence faire œuvre de pédagogie (pendant l'évaluation et au moment des restitutions) pour susciter l'intérêt des acteurs et des partenaires, leur implication et leur participation :

- **dans la construction d'un panorama des actions réalisées** qui mette en évidence la cohérence avec les objectifs, les résultats obtenus par rapport aux objectifs poursuivis, qui **identifie et analyse les difficultés et les écarts** et qui apprécie l'efficacité de l'action au regard des moyens engagés,
- dans la **recherche concertée des améliorations** et des **modifications** à apporter pour améliorer l'efficacité du programme (notamment au niveau du dispositif en Guinée),
- **dans la réflexion partagée sur les scénarios de développement possibles du partenariat engagé** au-delà de l'échéance 2005 du programme en cours.

De plus, l'évaluation cherchera à mettre en évidence les différents niveaux de perception et de compréhension des objectifs du programme par tous les acteurs et partenaires impliqués ou concernés par sa mise en œuvre, et l'appréciation des acteurs quant aux résultats obtenus.

[les objectifs du programme sont-ils prioritaires pour eux ? et partagés ? Ont-ils d'autres objectifs prioritaires qui ne sont pas pris en compte ? Les acteurs et les opérateurs ont-ils la même perception des enjeux et des objectifs, des évolutions et des difficultés ?]

Par ailleurs, l'évaluation devra mettre en évidence la perception que les acteurs ont de l'environnement économique et politique, de ses évolutions, compte tenu des atouts et des contraintes dont il est porteur par rapport à l'objectif de mise en œuvre réussie de la décentralisation.

Enfin, l'évaluation veillera aussi à identifier les écarts, les coïncidences ou les articulations existantes entre le programme de coopération décentralisée et les autres projets / programmes de développement existants dans la région.

³ Une analyse détaillée des évolutions prospectives sera conduite afin de proposer les différents scénarios envisageables en termes de champs des possibles.

II> Proposition méthodologique

II.1> Quelques principes généraux

- ✖ L'évaluation se basera sur une approche participative et interactive de recherche et d'analyse des informations, de valorisation critique des acquis, d'analyse concertée des difficultés, de recherche concertée de propositions, en veillant à ce que les acteurs soient (et restent) au centre du processus de l'évaluation (notamment les habitants de la zone au travers leurs organisations, (les ressortissants dans une moindre mesure) et les élus au travers de la Mairie de Kindia et des autres collectivités locales impliquées, notamment les CRD en partenariat.
- ✖ Dans sa sélection des acteurs locaux à rencontrer, l'évaluation veillera à mettre en évidence les logiques sociales qui sous-tendent la participation au programme, en considérant les différentes composantes⁴ des communautés villageoises, au sein desquelles on pourra identifier les groupes stratégiques avec lesquels organiser des rencontres de groupes .
- ✖ L'évaluation cherchera à améliorer la compréhension que les acteurs locaux et leurs partenaires ont du programme, de ses objectifs et de ses enjeux (dans le cadre de la politique de décentralisation, et avec une visée de développement local) pour faciliter l'identification des écarts entre intention et pratique, et la recherche des améliorations éventuelles à apporter.
- ✖ L'évaluation cherchera à renforcer la participation et l'implication des acteurs et partenaires par la mise en perspective des acquis du programme et de ses enjeux, avec les défis que les évolutions lourdes de l'environnement imposent aux acteurs de développement local.
- ✖ L'évaluation fera des restitutions partielles (pour vérifier la bonne compréhension de la situation), mais surtout finales (plus stratégiques), un élément essentiel de son processus, comme provocateur et activateur de la réflexion et des changements à entreprendre.
- ✖ L'évaluation tiendra compte des références et expériences du Ciepac en matière de coopération décentralisée, de communication pour le développement et d'éducation au développement pour apprécier les acquis et ouvrir des perspectives nouvelles.

✖ **II.2> Les différentes étapes du processus**

La phase préparatoire (Nantes, Paris et Conakry)

- Exploitation des documents (avant, pendant et après les entretiens)
- Entretiens avec les acteurs de Guinée 44 (équipe, CA, groupes de travail) et des collectivités engagées
 - vision du programme, de ses acquis, difficultés et perspectives
 - attentes et propositions sur l'organisation de l'évaluation sur le terrain
 - présentation de la zone d'intervention et du programme (contexte, acteurs, exécution, suivi-évaluation, ...), acquis, difficultés et perspectives
- Construction avec les acteurs de Loire Atlantique d'un échantillonnage des activités par secteur pour l'évaluation quantitative des résultats obtenus
- Restitution à Nantes

⁴ Différenciation à faire selon un certain nombre de critères qui seront jugés significatifs pour la zone d'intervention (genre, âge, pouvoir économique, affiliation (religieuse, politique, associative), ethnie, catégorie socio-professionnelle, notabilité etc...)

La phase de terrain (Kindia)

- Rencontre avec le SCAC à Conakry et les partenaires institutionnels en Guinée
- Entretiens et animations avec tous les acteurs guinéens du programme et les partenaires (perceptions, appréciations par rapport aux objectifs généraux et spécifiques, aux acquis et difficultés, aux propositions d'amélioration, aux perspectives d'évolution, aux conditions d'accompagnement)
- Travail spécifique avec l'équipe de terrain
- Analyse quantitative, sur échantillon, des actions réalisées
- Analyse du dispositif existant pour mettre en œuvre les actions (notamment en matière d'implication des acteurs, de mobilisation des ressources propres, de prise de responsabilité et d'initiatives, d'articulation avec la décentralisation)
- Perception de la démarche, du processus qui y a conduit, des méthodes utilisées, des moyens disponibles, des relations entre acteurs et opérateurs
- Analyse de la pertinence des actions menées et des orientations pour poursuivre un nouveau programme pluriannuel, cohérent par rapport à la politique de décentralisation et aux impératifs des dynamiques de développement local
- Restitution aux acteurs de Kindia des premiers éléments mis en lumière par l'équipe d'évaluation, amendement et/ou validation des principaux constats et des propositions
- Réunion au SCAC à Conakry après le retour du terrain

La phase de synthèse et de capitalisation

- Rédaction et illustration d'un rapport de synthèse intermédiaire et provisoire, avec des recommandations stratégiques et opérationnelles
- Restitution aux acteurs du Nord pour susciter un débat et la formulation d'améliorations et de propositions concertées (à Paris au F3E)
- Elaboration de supports dessinés permettant une restitution illustrée aux partenaires guinéens, et aux acteurs locaux
- Approfondissement des recommandations stratégiques et opérationnelles en reprenant les améliorations et les propositions issues des différentes restitutions
- Rédaction du rapport final illustré
- Restitution rapport final à Nantes
- Restitution rapport final à Kindia

II.3> Les modalités pratiques de recueil des informations

Concrètement, l'évaluation s'appuiera sur :

- L'exploitation de la documentation disponible : documentation du programme (études, documents projet, rapports d'activités, CR rencontres, rapports de mission, rapports de formation), documents cadre nationaux, références bibliographiques d'autres expériences de développement local et de décentralisation
- Les séances de cadrage de l'évaluation et les entretiens avec les opérateurs du programme en France
- La réalisation d'entretiens semi-structurés avec :
 - Les acteurs impliqués dans la décentralisation au niveau national : responsables guinéens (Ministères), autres ONG / Projets significatifs...
 - Les maîtres d'ouvrage et/ou opérateurs des actions au niveau local
 - Les partenaires institutionnels du programme : MAE, SCAC, Préfecture de Kindia, partenaires au développement (services techniques / ONG / Projets intervenant dans la zone), les collectivités locales
- La réalisation d'entretiens individuels et/ou animations de groupe avec les acteurs locaux⁵ :
 - l'équipe de Guinée 44 sur le terrain
 - les partenaires du programme, collectivités, organisations, entreprises
 - des acteurs – bénéficiaires directs (= qui sont directement concernés dans la mise en œuvre du programme , de micro-projets, bénéficiaires des formations etc...)
 - des acteurs - bénéficiaires plus indirects (communautés villageoises avec leurs différentes composantes)
 - des personnes ressources et/ou influentes (leaders, notables, fonctionnaires, chefs de villages, etc...)
 - des acteurs non impliqués (volontairement ou non) dans le programme
- Les visites de réalisations
- Les observations faites sur place
- L'organisation de restitutions partielles ou globales

La question d'un échantillonnage pertinent par type d'activités reste donc à travailler avec les opérateurs du programme.

⁵ Ces entretiens et animations se feront sur la base de guides d'entretien qui ne sont pas des questionnaires fermés mais des supports, des canevas permettant de s'assurer qu'aucune question, qu'aucun thème n'a été oublié. Le principe de ces entretiens consiste à permettre une libre expression des personnes rencontrées qui idéalement pourra leur donner l'impression d'une discussion libre. Un deuxième passage pourra avoir lieu pour certains acteurs clés.

II.4> Equipe d'intervention

Le Ciepac propose une équipe pluridisciplinaire, composée de deux consultants principaux (binôme franco-guinéen) et d'un consultant associé (impliqué sur la relecture et l'illustration du rapport). Ce dernier sera mobilisé lors de la phase de synthèse et de capitalisation (approfondissement des recommandations stratégiques et opérationnelles – mise en forme des supports de restitution de l'étude. Les restitutions en France et en Guinée seront animées par le binôme des deux consultants principaux, celle du rapport final en Guinée étant assurée par le consultant guinéen. L'équipe se caractérise par sa connaissance de la Guinée, sa pratique des méthodes d'évaluation, des programmes de coopération décentralisée en Afrique de l'Ouest, des démarches et des programmes de développement local et des méthodes d'enquête participative.

Par ailleurs, l'importance accordée à la communication et à la présentation finale des résultats et préconisations de l'évaluation par le biais de supports dessinés permet véritablement de créer les conditions d'un débat réel et que l'évaluation soit appropriée par l'ensemble des acteurs (indépendamment de leur niveau d'études).

Consultants principaux :

- Sylvain Pambour, chef de mission, agroéconomiste spécialisé en développement local et accompagnement d'organisations, formateur, compétent en matière d'accompagnement et d'évaluation de partenariats de coopération décentralisée (France-Afrique de l'Ouest) 12 ans d'expérience. Il intervient comme formateur en développement local et analyse des stratégies d'acteurs et stratégies de développement sur un Master de formation continue destiné à des professionnels du développement des pays du sud. Il dispose d'une expérience en accompagnement et évaluation de programmes de coopération décentralisée, et appuie des programmes de développement local aussi bien en France qu'en Afrique de l'Ouest.
- Ousmane SAKO, consultant guinéen, est socio-économiste intervenant depuis 6 ans sur des problématiques liées au développement économique local et à la décentralisation en France et en Afrique de l'ouest. Il a réalisé plusieurs évaluations de projets notamment celle du "programme de relance des économies locales " (ECOLOG) au Mali, au Sénégal et en Côte d'Ivoire piloté par le PDM (Partenariat pour Développement Municipal) et celle du "projet d'appui aux communes urbaines du Mali (PACUM)" financé par la coopération française. Parlant les principales langues de la Guinée (Soussou, Malinké, peul), il prépare actuellement une thèse sur la question de la décentralisation dans son pays.

Consultant associé

- Jacques Mercoiret, sociopédagogue spécialisé en communication pour le développement, concepteur et utilisateur du « dessin symbolique rapide⁶ », 36 ans d'expérience.

On consultera en annexe **les curriculum vitæ des consultants proposés ainsi que les références du CIEPAC dans les domaines de la coopération décentralisée et du développement local.**

⁶ Le dessin symbolique rapide vise à rendre accessible au plus grand nombre des notions et des concepts difficiles à appréhender par des acteurs de base ou des responsables, il permet de faciliter grandement la communication, il fonctionne très bien pour rendre compte des résultats d'une évaluation.

II.5> Calendrier de l'évaluation et quantification homme / jours

		quantification homme/jour		
		Pambour	Sako	Mercoiret
Phase préparatoire semaines du 2/1, 9/1, et 16/1	• Rencontre des responsables en France • Exploitation de la documentation • Pré-restitution avec CA et équipe Nord • Restitution Loire Atlantique • Préparation mission Kindia	3 1 1 1	1 1	
Phase de terrain semaines du 23/1 et du 30/1	• Entretiens et réunions au niveau local • Visite de réalisations • Observations dans les quartiers et villages • Préparation des restitutions • Pré-restitution avec l'équipe terrain • Restitution à Kindia	12	12	
Phase de synthèse et de capitalisation semaines du 6/2 et 13/2	• Traitement et synthèse des données récoltées • Rédaction du rapport provisoire	6	3	2
17/2	• Remise du rapport provisoire			
Semaine 27/2	• Restitution rapport provisoire en France	1	1	
Mars	• Rédaction rapport final	1	1	
Fin mars	• Dépôt du rapport définitif			
Début avril	• Restitution rapport final Nantes	1		
Début avril	• Restitution rapport final à Kindia		2	
TOTAL		27	21	2

III> Proposition financière

Devis⁷ en euros :

Postes budgétaires	Coût unitaire	Nombre d'unités	Coût total TTC
• Honoraires <u>Ciepac</u> Sylvain Pambour 480 27 j 12 960 Jacques Mercoiret 480 2 j non facturés <u>Ousmane Sako</u> 220 21 j 4 620			
• Perdiems Ciepac Guinée 80 12 j 960 Ciepac France 100 6 j 600 O. Sako Guinée 80 15 j 1200 O. Sako France 100 3 j 300			
• Voyages Montpellier/Nantes 200 5 AR 1 000 Montpellier/Conakry 900 3 AR 2 700 Visas 2 forfait 200			
• Déplacement Guinée Location véhicule 100 12 j 1 200 Carburant 400 forfait 200			
• Communications, secrétariat	260	forfait	260
Total			26 200

PM = pour mémoire (= non facturé)

Arrêté le présent devis à la somme de **26 200** euros TTC, vingt-six mille deux cent euros TTC (soit 24 082,80 euros HT)

A Castelnau le Lez, le 24/11/05,

Le secrétaire exécutif, Marie-Josèphe Dugué,

⁷ Le présent devis concernant une mission d'évaluation réalisée à l'étranger, cette prestation est exonérée de TVA.

ANNEXE 3

Principaux types de documents consultés

Principaux documents de programme :

- Programme triennal 2001-2003
- Projet d'appui au développement local de la Région de Kindia (soumis à l'Union Européenne en 2005)

Conventions :

- convention cadre Etat guinéen- Guinée 44
- conventions cadre et conventions opérationnelles liant Guinée 44 à ses différents partenaires
- convention entre le département de Loire-Atlantique et les collectivités locales de la Préfecture de Kindia.

Comptes-rendus :

- du conseil d'administration de Guinée 44
- des commissions thématiques (décentralisation, agriculture, entreprise et jeunesse-culture)
- de la Plate-forme Guinée

Rapports issus du terrain :

- rapport de fin de mission des volontaires du progrès ou des coordinateurs
- rapports quadrimestriels des conseillers formateurs et responsables de volets

Rapports du siège :

- rapports de mission du délégué permanent devenu directeur de Guinée 44 (3 missions par an en moyenne)
- notes produites par la direction
- Rapports d'activité et rapports financiers, (2001, 2002, 2003, 2004) présentés lors de l'assemblée générale de l'association.

Rapports de stage

Rapports de mission réalisés par les administrateurs et les bénévoles.

Plans d'action et plans de développement

- Plan de développement Communal Kindia Horizon 2015
- Plans de Développement des différentes CRD appuyées par Guinée 44
- Plan d'action des organisations professionnelles.

Documents d'évaluation :

- Rapport de l'évaluation externe réalisée en 2001

ANNEXE 4

Liste des personnes rencontrées durant l'étude

Liste des personnes rencontrées par Sylvain Pambour

Lors de la phase de travail France :

A Nantes

Conseil Général de Loire-Atlantique

Bernard DENIAUD: 1^{er} Vice-président du Conseil Général de Loire-Atlantique, Membre du CA de Guinée 44 depuis son origine

Joseph PARPAILLON : Conseiller Général d'opposition, Maire de la Commune d'Orvault, partenaire directe de la ville de Kindia (protocole d'amitié), Membre du CA de Guinée 44

Stanislas MARCETTEAU : Chef du Service Tourisme et Relations Internationales

Béatrice Chavasse : Chargée de mission au Cabinet du Président du Conseil Général, en charge notamment des relations internationales.

Communes et Communautés de Communes

Marie-France BURGAUD: Maire de Bouaye, Membre de Guinée 44 – engagée avec la Commune de Kindia

Stéphane ADNOT: Directeur des Services de la CC du Castelbriantais Chargé du suivi de la coopération avec Samaya

Daniel PRIN: Chargé de mission au service des relations internationales à Nantes Métropole

Région des Pays de la Loire

Patricia CEREIJO : Vice Présidente de la Région des Pays de la Loire
Chargée des relations internationales (Contact téléphonique)

Ville de Nantes

Michel Marjolet : Conseiller municipal en charge de la solidarité internationale et impliqué dans l'association Nantes-Guinée

Conseil d'Administration

M. André LOUISY : Président de Guinée 44, Maire honoraire d'Orvault, Membre de la commission décentralisation

M. Pierre DEMERLE : Vice-président de Guinée 44, Responsable de la commission Agricole de Guinée 44

M. Guy HALAIS : Trésorier de Guinée 44, Membre de la commission Décentralisation de Guinée 44

Gérard SOLON : Secrétaire de Guinée 44, Responsable de la commission Jeunesse de Guinée 44

Michel MORISSON : Représentant de l'Association AGIR , Responsable de la commission Entreprise

Mohamed CISSOKO : Représentant l'Association Enfants du SUD au CA, Membre de la commission Jeunesse (rencontré à Kindia)

Françoise MOREL : Représentante de la Mairie d'Orvault, Membre de la commission décentralisation

Jacques DESSY : Représentant de l'Ecole d'Architecture, Membre de la commission Décentralisation

Salariés de Guinée 44

Nicolas MARTIN Directeur de Guinée 44

Muriel AUDUC Animatrice socioculturelle

Illana CHARRUAU Secrétaire

Autres Partenaires techniques

François MAISONNEUVE : AGIRabcd – Commissaire aux comptes en retraite, Assure la mise en place des outils de gestion comptable d'APEK Agriculture

Norbert VITRE: AFPA – Chargé de mission coopération internationale, en charge de la formation des formateurs en BTP (formation continue) rencontré à Kindia

Etienne CHAUVÉAU : Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes, suivi de stagiaires en géographie et représente l'Université à la Plate-forme Guinée

Autres membres individuels engagés :

Monique PESCHE : En charge de la revue de Presse de Guinée 44, Responsable du projet « Livre pour Kindia »

Elisabeth TISSERAND : Ancienne volontaire de Guinée 44, En charge de la capitalisation documentaire, A assurée l'intérim du Directeur de Guinée 44 pendant 3 mois (janv-mars 2005)

Yoann LOUET : Ancien stagiaire en Guinée (6 mois), En charge de la réalisation d'un diagnostic agraire, Membre du groupe Agricole

Audrey ROBIN : Ancienne Stagiaire à Nantes (6 mois) en charge de la conception du site Internet de Guinée 44, d'une exposition sur la Guinée pour les enfants (0-3 ans) et d'une réflexion générale sur l'éducation au développement à Guinée 44

Personnes membres de la Plate-forme Guinée

Emmanuel DENIAU: Vice-président d'Univers-sel, association des paludiers de Guérande

Lors de la phase de travail en Guinée

A Conakry

Prénom Nom	Fonction et Structure d'appartenance
Frédéric Guillaume	AFD
Mathilde Cavalier	AFD
Jean-Louis Veaux	AT Ministère de l'agriculture
Séni Damba	Chef division à la Direction Nationale de la Jeunesse et président association AFODEJE (association de formateurs pour le développement de la jeunesse)
Henri Berquin	Conseiller culturel Ambassade de France
Gilles Martin	SCAC (développement rural puis ONG)
Jacques Biau	SCAC (gouvernance, décentralisation, coopération décentralisée notamment)
Ibrahima Koïvogui	Délégué AFVP actuellement Bureau d'Entraide pour le Développement
Cheick Souleymane Diaby	Chef section coopération décentralisée au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
Blaki Bangoura	Directeur National de l'Administration du Territoire
Cheikhou Amadou Cissé	DNAT adjoint
Mamadou Diané Diallo	Chef section aménagement MATD
EH Oumar Traoré	Chargé réflexion CPD au MATD

Ari Tombo Ibrahim	Représentant résident de la FAO
Taliby Kaba	Secrétaire général du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Prénom Nom	Fonction et Structure d'appartenance
Fabrice Floch	Coordinateur équipe Guinée 44
Aurélie Volpe	Responsable administrative et Financière G44
Ousmane Bah	Responsable volet décentralisation G 44
Thierno Sadou Diallo	Conseiller formateur en décentralisation G 44
Ibrahima Sory Fadiga	Conseiller formateur finances locales G 44
Kollet Keita	Conseiller formateur CRD G 44
Mamadou Dian Diallo	Responsable volet entreprise
Aliou Telimélé Bah	Responsable volet développement rural Guinée 44
Selly Keita	Responsable volet Jeunesse et culture
Mamadou Seydou Sow	Sec Général Commune Urbaine de Kindia
Ismaël Babady Camara	Directeur de l'APEK agriculture
Souma Camara	Président de la FPAKI
Mamadou Dramé	Maire de Kindia
Mor Laye Sylla	Président UGMK, Vice président CA APEK agriculture, Président Réseau des OPA de Kindia
Aboubacar Bassorim Sylla	Vice-président UGMK, Trésorier APEK agriculture, Secrétaire du ROPADEK, Chargé formation-information à la FOPBG
Ibrahima Sory Siambé Soumah	Membre UGVK, Membre CA APEK agriculture.
Mohamed Bangoura	Coordinateur PACV Unité Régionale de Coordination Basse Guinée
Almamy Sekou Soumah	Coordinateur RGTA DI
Al mamy Fodé Camara	Comptable RGTA DI
Ba Awa Sylla	Présidente SARA

Mamadou Pathé Diallo	Chargé développement rural TRIAS
Martine Hustinx	Coordinatrice TRIAS
M. Yattara	Chef de service développement rural CUK
Plusieurs responsables	Union de Molota, Union des femmes de Kolonté
Siri Morou Sylla	Union de Samaya
Cheikh Ba Camara	Conseiller technique OP APEK
Jean-Claude Camara	Chef de service technique CUK
Mathieu Condé	Coordinateur PSSA Kindia/Forécariah
Mor Laye Soumah	Directeur Préfectoral du Développement Rural et de l'Elevage
Mr Diané	Chef du service administratif CUK
Salifou Sako	Chef de quartier Sinanya
Djibril Diallo	Chef de quartier Thierno Djibia
Ousmane Camara	Chef de quartier Abattoir 2
Divers responsables	Union des producteurs de Samaya
Kabinet Fofana	Animateur de zone UGPS
Dioum Keita	Animatrice districts ruraux de l'Est CUK
Daouda Samoura	Animateur zone UGMK Komoya
Moussa Sano	Sous-préfet de Samaya
EH Issa Bah	Président Conseil communautaire sortant de Samaya
Abdoulaye Camara	VP Conseil communautaire sortant de Samaya
Divers élus	Conseil communautaire sortant de Samaya
Salou Nabé	Chef section préfectorale Tourisme, Hôtellerie, Artisanat
M Keita	Sec aux Affaires sociales FPAKI
Djanko Keita	Directeur du CFP de Kindia
Groupe d'artisans (12)	Ayant suivi les formations dispensées
Mohamed Cissoko	Président association Les enfants du Sud
Yaya Keita	3 ^{ème} vice-maire équipe sortante CUK, 1 ^{er} vice-maire équipe entrante.

Ousmane Touré	Conseiller sortant, 2 ^{ème} vice-maire équipe entrante
---------------	---

Liste des personnes rencontrées par Ousmane Sako

Volet Décentralisation

MATD

Kiridi BANGOURA, Ministre
 EL Hadj Ibrahima Blaki BANGOURA, Directeur DNAT
 Yamori CONDE, Directeur de la DND
 Mme FOFANA, Directrice Adjointe DND
 Oumar TRAORE, Chef division Circonscriptions Administratives
 Cheick Souleymane DIABY, Chef Section Coopération Décentralisée (DND)
 Abdoulaye DOUMBOUYA, section budgets locaux, finances locales (DND)
 Oumar CHERIF, section Etat Civil (DND)
 Amadou CISSE, section organisation des collectivités territoriales (DND)
 Bakary MARA, section renforcement des capacités administratives (DND)

Coopération française

Jacques BIAU, Attaché de coopération Santé-Gouvernance
 Frédéric GUILLAUME, AFD

Commune Urbaine de Kindia

Mamadou DRAME, Maire
 Mohamed Moumir CAMARA, Gouverneur de la Région de Kindia
 Yaya KEITA, 1^{er} vice-maire
 Ousmane TOURE, 2eme vice-maire
 Mamadou Cellou SOW, Secrétaire Général
 Sogbè Mady DIANE, Chef Service Administratif
 Saran KABA, Chef Bureau Etat Civil
 Alseny FOFANA, Assistant Etat Civil
 Alseny SYLLA, Chargé du personnel
 Kèmè CAMARA, Assistante Secrétariat Central
 Lamine KABA, Receveur
 Balla DJARJO, Financier
 Tiguidanké DIABATE, Comptable
 Fodé SQUARE, Comptable
 Mr CONDE, Délégué de l'enseignement élémentaire

Guinée 44 Kindia

Fabrice FLOCH, Coordinateur
 Aurélie VOLPE, RAF
 Ousmane BAH, Responsable du volet décentralisation
 Thierno Saliou DIALLO, CF décentralisation
 Ibrahima Sory FADIGA, CF socio-économiste
 Kollet KEITA, CF communautaire
 Mohamed CISSOKO, Président Ass "Les Enfants du Sud"

CRD Damakhania

Karamoko CAMARA, Sous-préfet
 Momo KEITA, Président de la CRD
 El Madiou BAH, Vice-Président
 Thierno Moussa DIALLO, Conseiller communautaire

Soriba KEITA, Trésorier
Yacouba SYLLA, Secrétaire communautaire

CRD Samaya

Moussa SANO, Sous-préfet
Issa BAH, Président
Secrétaire communautaire de Samaya
Président de l'association des jeunes de Samaya

Autres personnes ressources

Ibrahim KOIVOGUI, Directeur du BED/AFVP
Saliou SAKO, Chef de Quartier Sinanaya
Djibril DIALLO, Chef de Quartier Thierno Djibiya
Ousmane CAMARA, Chef de Quartier Abattoir 2

Volet Jeunesse et Culture

Coopération française

Henri BERQUIN, Conseiller Culturel
Wily DUBLOIS, Directeur du CCFG

MJS

Mr DAMBA, Chef de division, président de l'AFODEJ

Guinée 44 Kindia

Selly KEITA, Responsable Volet Jeunesse
Habiba DIALLO, Stagiaire Guinée 44 chargée des valises pédagogiques

Autres personnes ressources

Oumou T DIALLO, Troupe théâtrale « les Sardine de Guinée »
Sekou CAMARA, Président du District de Foot-Ball, Kindia
Alkaly KEITA, District de Foot-Ball
Hassane SOUARE, Ligue de Foot-Ball, Kindia
Ali BANGOURA, CECOJ
Mr SYLLA, Gérant Auberge de Jeunesse
Thierno BARRY, Aide et Action
Amara FOFANA, Domaine et Cadastre, DPHU

CAJEG/MJC

Makan DIALLO, Président de la CAJEG
Soriba CONTE, SG
Mamadou KEITA, Ass "Bouyan Bouyan Style", membre de la CAJEG et MJC
Ibrahima Sory MARA, Ass "Chéval de Gangan", membre de la CAJEG
Mohamed CAMARA, "Etoile de Kania"
Abdoulaye DRAME, Ass "Bouyan Bouyan Style",
Mamadou Yaya BALDE, bibliothécaire, MJC
Mamadou Bhoye BAH, bibliothécaire, MJC
Makhissa DIAKITE, Agence Fang-fing original (AFFO)
Sekou TOURE, AFFO
Sény SYLLE, AFFO
Ousmane CAMARA, AFFO
Naby SYLLA, Club des Etudiants
Mohamed Manso KABA, KoundooWaka
Amadou SOUMAH, Aprespak

DPJ/IRJ

Emmanuel Sékou TOLNO, Directeur
Mariame DIALLO, Chef Section Jeunesse et Activités Socio-éducatives
Mohamed Aliou Sylla, Chargé de la Jeunesse et Activités Socio-éducatives, IRJ

DPE

EL Mamadou DIAWARA, DPE
Directrice école primaire Caravan Sérail
Amara KOUROUMAH, instituteur Caravan Sérail

Sites visités

Source d'eau aménagée quartier Tafory Météo
Source d'eau aménagée district Koliady 2
Source d'eau aménagée district Séguéya
Source d'eau aménagée Damakhania
Source d'eau à aménager district de Bokaria